



Information syndicale HRC

Février 2015

Hôpital Riviera Chablais: une résolution pour se faire entendre

Suite à de nombreuses interpellations individuelles et collectives portant sur des dysfonctionnements au sein de l'Hôpital Riviera Chablais (HRC), la délégation syndicale a organisé une assemblée extraordinaire du personnel le 9 février. Plusieurs problèmes importants y ont été relayés: envoi de contrats avec de nouvelles fonctions non définies, assortis d'une menace de licenciement en cas de non signature; tentatives de modification des cahiers de charge non concertées; retards dans le paiement des salaires à l'heure; modifications chaotiques de la comptabilisation du temps de travail. Si certaines situations ont pu être réglées suite à l'intervention, dans l'urgence, des syndicats, c'est d'une manière générale l'imposition autoritaire de mesures inadaptées et nuisibles à la qualité des soins, sans consultation du personnel, qui a été critiquée. La centaine d'employé-e-s réuni-e-s en assemblée a alors décidé de voter une résolution mettant en cause le manque de consultation du personnel. A travers cette résolution, le personnel a enjoint la direction de modifier ses pratiques pour rétablir la confiance. La résolution revendique le respect du droit de participation et la prise en compte des compétences du personnel dans la réorganisation de l'HRC, assorties du temps nécessaire à l'analyse des nouvelles propositions. Elle est disponible sur les sites internet des syndicats.

Restaurer le dialogue

La résolution a été envoyée à la direction et au Conseil d'établissement, avec copie aux Conseiller-ère-s d'Etat (PS) Esther Waeber-Kalbermatten et Pierre-Yves Maillard. La direction a alors proposé une rencontre avec les représentant-e-s du personnel, le jeudi 19 février. La délégation syndicale a obtenu que la rencontre soit ouverte aux employé-e-s, afin que toutes et tous puissent témoigner des difficultés rencontrées. Une trentaine de personnes déléguées par leur service étaient attendues, mais ce sont plus d'une cinquantaine de salarié-e-s qui se sont déplacés pour s'exprimer sur leur quotidien. De manière constructive et limpide, les employé-e-s, les un-e-s après les autres, ont expliqué les obstacles qu'ils/elles rencontrent sur le terrain. Les problèmes de sous-dotation ont été abordés, de même que la peur de l'erreur en raison d'une charge de travail trop importante, parfois ingérable. On a parlé d'épuisement. Les salarié-e-s ont demandé à la direction de faire des efforts afin d'éviter les départs et de garder son personnel. D'une manière générale, un mal-être s'est exprimé face à des directives imposées dans l'urgence, sans tenir compte des connaissances du personnel. Sans compter que certaines déclarations de membres de la direction, blâmant les personnes ayant osé se plaindre, sont très mal passées.

Engagements de la direction

Votre mobilisation a porté ses fruits. La réunion du 19 février a permis un échange direct et franc avec la direction. Celle-ci a reconnu un certain nombre d'erreurs, notamment des décisions prises dans la précipitation. Après avoir entendu les employé-e-s, elle a exposé sa volonté d'améliorer sa gestion de la réorganisation de l'hôpital, de manière significative. Elle s'est dite prête à :

- réaliser davantage de concertations avec le personnel et ses représentant-e-s
- mieux anticiper la mise en œuvre des projets sensibles et éviter, à l'avenir, l'imposition de directives sans consultation.
- se rendre une fois par mois sur le terrain (un-e représentant de la direction au moins) pour améliorer sa compréhension du fonctionnement de l'hôpital et rétablir le dialogue.

A l'issue de la rencontre, la délégation syndicale a remis à la direction un document qui précise certaines revendications. Le document, disponible sur les sites des syndicats, sera discuté au cours des prochains mois. Affaire à suivre!

Salaires et catalogue des fonctions : tout reste encore à négocier !

La première partie de la discussion a porté sur le catalogue des fonctions et sur les salaires, qui suscitent beaucoup de questions et de commentaires. Nous vous rappelons que le catalogue n'a pas encore été négocié et validé par la délégation syndicale !! Nous avons justement constitué des groupes de travail pour préparer ces négociations, inscrivez-vous auprès de gutmann@ssp-vpod.ch si vous souhaitez y participer. Nous avons également élaboré un mode d'emploi pour les contestations individuelles ou collectives, ainsi qu'une proposition de modèle, également disponibles sur nos sites internet.

Rejoignez les syndicats pour renforcer la délégation syndicale et défendre vos droits !



Syndicat des services publics (SSP)

- **Beatriz Rosende** Secrétaire centrale(VD) Tél. 076/308.52.18 rosende@ssp-vpod.ch
- **Natalie D'Aoust-Ribordy** Secrétaire régionale (VS) Tél. 078/642.55.83 sspvalais@bluewin.ch



ASI

- **Antonia Di Dio** Secrétaire générale (VD) Tél. 021/648.03.50 (lu 10-12 h / je 13-15 h) info@asi-vaud.ch
- **Valerie Balmer** (VS), Tél. 027/322.40.07 (mar et ven matin, mer après-midi) info@asi-sbk-vs.ch



Syndicats Chrétiens du Valais et du Chablais (SCIV)

- **Patrik Chabbey** Secrétaire général (VS) Tél. 079/460.50.29 patrik.chabbey@sciv.ch
- **Pierre Vejvara** Secrétaire régional Chablais (VD-VS) Tél. 079/231.63.28 pierre.vejvara@sciv.ch



Syna

- **Thierry Lambelet** Secrétaire régional (VD) Tél. 079/632.34.58 thierry.lambelet@syna.ch